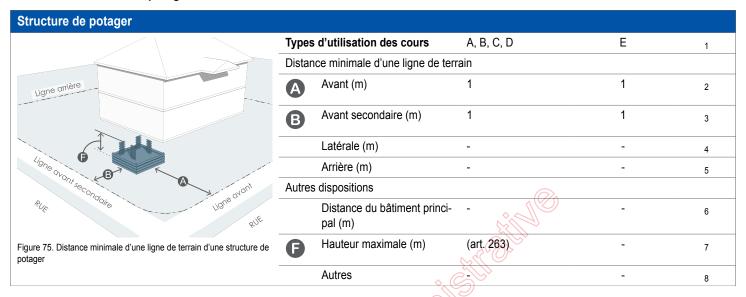
Structure de potager

262. Le tableau suivant s'applique à une structure de potager.

Tableau 35. Structure de potager



263. La hauteur maximale d'une structure de potager située dans une cour avant ou une cour avant secondaire est de 2 m.

